

Extrait des délibérations du Conseil d'Administration du 11/03/2021 de 14 h 00 à 18 h 30

Le Conseil d'Administration (CA) s'est réuni en séance plénière le jeudi 11 mars 2021 à 14 h 00 sur convocation du Président.

Nombre de membres du CA : 35

Nombre de membres élus présents : 29

Nombre de membres élus ayant donné procuration : 05 Nombre de membres élus absents non représentés : 01

Quorum: 18

Etaient présents :

Membres du Conseil d'Administration:

M. BORDES Laurent

représentant les personnels enseignants chercheurs :

Mme BOLLIET Valérie (en visioconférence)

Mme BOUISSET Christine (en visioconférence)

Mme BUISSON Françoise (en visioconférence)

M. CAPOROSSI Olivier

Mme CARRE Hélène (en visioconférence)

M. DAVAIL Stéphane (en visioconférence)

M. DELANGHE Bernard (en visioconférence)

Mme FORERO-MENDOZA Sabine

représentant les usagers :

M. ANSART Théo (en visioconférence)

M. BOURREL Julien (en visioconférence)

représentant les personnels BIATSS :

Mme ALAPHILIPPE Muriel (en visioconférence)

M. FASENTIEUX Bertrand

M. KONARSKI Igor (en visioconférence)

représentant les personnalités extérieures :

M. CHERET Pierre (en visioconférence)

M. HERMES Younis (en visioconférence)

Mme LARROUY Isabelle (en visioconférence)

Etaient absents:

Avaient donné procuration :

M. GUIOT François-Vivien à M. le Président

Mme GUENEBEAUD Célia à M. THEPAULT Hervé

Mme MAGNET Stéphanie à Mme LUBY-GAUCHER Monique

Etait excusé :

M. LAFLAQUIERE Jean-Pierre

Mme GOSMANT Martine (en visioconférence)
M. LECOURT Arnaud (en visioconférence)

Mme LUBY-GAUCHER Monique

Mme MIQUEU Karinne (en visioconférence)

M. RENUCCI Antoine (en visioconférence)

M. SABONI Abdellah (en visioconférence)

M. TESSON Frédéric (en visioconférence)

M. MANAUD Corentin (en visioconférence) Mme PEREIRA Camille (en visioconférence)

M. THEPAULT Hervé

M. LAURAND Régis (en visioconférence) Mme MANSO Marthe (en visioconférence)

M MEVIAN Aptains à M THERAUTHER

M. MEYLAN Antoine à M. THEPAULT Hervé Mme PALISSE Christelle à M. le Président

Point IV- Unita Universitas Montiun – Université Européenne

1) Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide d'Intégrer à la politique générale de l'établissement, la stratégie de déploiement du projet UNITA tel que présenté en séance

VOTE: POUR: 28 CONTRE: 03 ABSTENTIONS: 02

2) Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve les éléments de gouvernance suivants :

> Nomination d'un directeur exécutif

Le projet UNITA est coordonné à l'UPPA par un directeur exécutif, nommé par le Président. Les missions du directeur exécutif sont les suivantes :

- Définition des grandes orientations stratégique du projet en collaboration avec l'équipe de direction de l'UPPA et les partenaires des 5 autres universités Direction des Affaires Juridiques UPPA
- Coordination politique du projet : pilotage des actions mises en place au sein de l'UPPA, en étroite collaboration avec le bureau UNITA et les référents des lots

➤ Mise en place du bureau UNITA

Le bureau UNITA est composé d'un(e) chef(fe) de projet, d'un(e) assistant(e) en charge du suivi administratif et financier et d'un(e) chargé(e) de communication.

Le bureau UNITA a pour mission d'assurer la mise en place opérationnelle des différentes actions du projet. Il met en œuvre les orientations stratégiques définies par le bureau de gouvernance UNITA. Il travaille en étroite collaboration avec le directeur exécutif du projet et avec les référents UPPA des différents lots.

VOTE: POUR: 23 CONTRE: 03 ABSTENTIONS: 06

Pau, le 12 mars 2021

Le Président,

Laurent BORDES